## RÈGLES DE CONDUITE



Le joueur affilié s'engage par son affiliation à en respecter les règlements ainsi que les règlements de la BFF\*. Il s'engage en outre à :

- Respecter l'autre comme soi-même et s'interdire toute forme de discrimination sur base du sexe, de la race, de la nationalité ou de l'origine, de l'orientation sexuelle, de l'origine sociale, de l'opinion politique, du handicap ou de la religion.
- Éviter l'animosité et les agressions dans ses actes, ses paroles ou ses écrits.
- Dans le cas d'une absence prévue ou d'un empêchement inopiné à un entrainement ou un match, le joueur doit en prévenir le coach ou l'officiel le plus rapidement possible.
- Faire preuve de respect vis-à-vis de son entraîneur, vis-à-vis des autres membres du club, vis-à-vis du public (parents, amis, supporters, etc.).

Le comportement à l'égard de tous doit être irréprochable. Propos déplacés ou grossiers, attitude négative à répétition, comportements blâmables ou violents (tant sur le terrain qu'en dehors) à l'égard de coéquipiers, adversaires, arbitres, presse, public, staff technique et officiels sont inadmissibles et feront l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club.

Tout membre rendu responsable d'un comportement induisant une sanction financière pour le club se verra imputer les frais ainsi causés, et ce indépendamment de toute autre action disciplinaire ou juridique que le club pourrait entreprendre à son égard.

- Chaque joueur est égal à ses cohéquipiers et ne bénéficie d'aucune faveur ou privilèges de la part du coach, de ses assistants ou du capitaine.
- Respecter les arbitres, accepter leurs décisions, sans jamais mettre en doute leur intégrité.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite, en acceptant la victoire avec modestie, ne pas chercher à ridiculiser l'adversaire.

 La prise de médicaments ou de produits non autorisés légalement est interdite.

Tout joueur qui ne respecte pas cette règle en portera seul les conséquences.

- Le port de bagues, chaînes, montres, boucles d'oreilles, ... est interdit pendant les entraînements et les matchs.
- Respecter les directives que lui donne son entraîneur, tant sportives, disciplinaires ou d'organisation.

Le capitaine et le coach se réservent le droit de donner ou non la parole aux joueurs qui le demandent. Ceci dans un but de discipline et de clarté au sein de l'équipe.

Pendant un match, seuls le coach et le capitaine peuvent prendre la parole concernant des conseils tactiques ou techniques (peut importe si de votre point de vue personnel ils ont tord ou raison), que ce soit pendant le match ou pendant le tiers temps.

 Les joueurs voulant être sélectionnés pour les matches se doivent de montrer un minimum d'assiduité. Dans le cas contraire, le coach se réserve le droit d'aligner partiellement ou de ne pas aligner un joueur.

> Ne pas venir à au moins 1 des 2 entrainements sur la semaine constitue un motif valable pour ne pas être aligné lors du match suivant.

- Pour un match, les joueurs désignés se présentent au rendez-vous fixé à l'heure indiquée par le coach.
- Respecter scrupuleusement le matériel et les installations mis à disposition par le club.

Les installations doivent être laissées en bon état de propreté (reprendre sa bouteilles d'eau en fait partie).

## **MESURES DISCIPLINAIRES**



Le respect des règles seul peut être garant de l'harmonie nécessaire à la bonne évolution du club en général et de chacun de ses membres en particulier. Les mesures disciplinaires qui seraient prises vis-à-vis d'un membre n'ont d'autre but que d'inciter celui-ci au respect de ces règles

 Comportement sur le terrain, sanction de l'entraîneur.

Si, en cours d'entraînement ou de match, un joueur affiche un comportement tel qu'il perturbe le bon déroulement de l'activité, son entraîneur peut l'exclure du terrain et l'envoyer sur le banc. Dans ce cas, le joueur concerné doit immédiatement quitter la surface de jeu et se rendre sur le banc où il attendra la fin de l'activité ou l'autorisation de l'entraîneur à revenir sur le terrain.

## Cartes rouges

Une amende infligée par la BFF pour carte rouge sera mise à charge du joueur, sauf décision contraire du comité disciplinaire. En cas de non paiement le joueur, le club se réserve le droit de ne plus l'aligner.

Dans le cas d'une carte rouge reçue pour comportement antisportif ou exagérément agressif vis-à-vis de coéquipiers, adversaires, arbitres, presse, public, staff technique et officiels,, il appartiendra au comité disciplinaire (sur base du rapport que lui fera l'entraîneur) d'envisager d'autres mesures à l'encontre du joueur fautif.